

BULLETIN ADHESION 2021
Office de Tourisme de Seclin & Environs

Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical m'interdisant la pratique de la balade et **m'engage à être convenablement chaussé** pour les sorties auxquelles je participerai. J'accepte d'être pris en photo pouvant être publiées dans le cadre des activités de l'Office de Tourisme.

ADHESION ANNUELLE (Janvier à Décembre)

- SECLIN, HOUPLIN-ANCOISNE, NOYELLES-LEZ-SECLIN, EMMERIN, GRUSON, PERONNE EN MELANTOIS, BOUVINES, FRETIN, BAUVIN, ALLENES-LES-MARAIS, VENDEVILLE : 12 euros / personne
- Autres communes : 17 euros / personne

Renseignements complémentaires : Christian VASSEUR ou groupe.seclintourisme@gmail.com

Nom	
Prénom	
Téléphone	
Portable	
Courriel Le plus lisiblement possible	Pour les personnes qui souhaitent recevoir par e-mail :
Adresse	
Code postal	
Ville	

Ordre du chèque : OFFICE DE TOURISME DE SECLIN & ENVIRONS

	Nombre de personne	Tarif / personne	Règlement		
			Chèque	Espèce	CB
Seclin et communes partenaires		12 euros			
Autre commune		17 euros			

Fait à _____ le _____
Signature
Mention manuscrite : Lu et approuvé

Les voyages, séjours, week-end s'adressent uniquement aux adhérents de l'Office de Tourisme
(loi 92-645 du 13 Juillet 1992)

Note : conformément à la loi informatique et liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Cadre réservé à l'Office de Tourisme

Adhésion reçue le : _____ par : _____
Enregistrement fait le : _____ par : _____
Règlement enregistré le : _____ par : _____ n° chèque : _____